Mis en ligne le : 16/01/26
Sur www.plouedern.fr

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 029-212901813-20260114-D_2026_001-DE

Décision du Maire de Plouédern

Décision N°2026-001 du 14 janvier 2026
Attribution du lot 6 menuiseries extérieures du marché de la construction de la nouvelle salle des sports

Le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

VU l'avis consultatif de la commission appel d'offres du 13 janvier 2023,

CONSIDÉRANT l'urgence d'attribuer ce lot pour que les entreprises de gros œuvre et charpente puissent démarrer leurs calculs de structure ;

DÉCIDE :

ARTICLE UNIQUE - Le lot 6 sera attribué à l'entreprise suivante :

Lot	Entreprise retenue	Offre de base / Variante	Montant en € HT
Lot 6 : menuiseries extérieures	MARTIN MENUISERIE ALUMINIUM	Offre de base	63 500,00 €

Le Maire,
Bernard GOALEC

MAIRIE DE PLOUEDERN
29800